

Pourquoi adhérer à «Élus, santé publique & territoires»?

« Élus, santé publique & territoires » (ESPT), association nationale des villes pour le développement de la santé publique, créée en octobre 2005, compte plus de 60 villes (adhérentes et/ou contacts) de toutes régions, tailles et couleurs politiques, représentant plus de 7 millions et demi d'habitants. Elle regroupe des élus locaux en charge de la santé, mobilisés pour la promotion et la conduite de politiques de santé territorialisées et contractualisées avec l'État et pour la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

1) Adhérer à ESPT, c'est défendre l'idée d'une politique locale de santé

- Les élus locaux mènent de nombreuses politiques de santé mais ils n'ont pas forcément les appuis nécessaires pour les conduire comme ils le souhaitent ;
- Ceci s'explique par le fait que le rôle des villes dans les politiques de santé publique n'est pas encore suffisamment reconnu ;
- S'inscrire dans l'action de ESPT, c'est revendiquer la compétence et la légitimité des villes à agir pour la santé de leurs habitant(e)s ;
- Adhérer à ESPT signifie s'inscrire dans un réseau d'élus échangeant et agissant pour promouvoir cette idée auprès des pouvoirs publics.

2) ESPT accompagne et met en réseau les élus

- ESPT réalise une à deux journées nationales d'étude par an autour d'un thème : santé mentale, santé des jeunes, santé environnementale, l'observation locale en santé ;
- ESPT met en contact les élus locaux avec des instances qui réfléchissent aux politiques de santé locales et nationales (par exemple, la Société française de santé publique, le Conseil National de Santé Mentale, ...);
- ESPT met en relation les élus locaux avec des étudiants stagiaires en géographie de la santé réalisant des diagnostics locaux de santé ;
- ESPT est à l'interface entre les décideurs centraux et les élus locaux.

Nous serions enchantés d'échanger avec vous sur l'intérêt que vous pourrez manifester vis-à-vis de l'association. Veuillez croire, Madame, Monsieur à nos sentiments les meilleurs,

Pour l'association et son conseil d'administration :

Marianne Auffret (Maire adjointe, Paris 14^{ème}) ; Elisabeth Belin (Maire adjointe, Saint-Denis) ; Marie-Annick Benâtre (Maire adjointe, Nantes) ; Francis Brunelle (Maire adjoint, Sceaux) ; Alexandra Fourcade (Maire adjointe, Neuilly-sur-Seine) ; Patrick Padovani (Maire adjoint, Marseille) ; Danielle Valero (Maire adjointe, Évry).

Laurent El Ghozi, président
conseiller municipal à Nanterre,

